

Image not found or type unknown



pose d'un grillage défensif

Par **kerneret**, le **05/02/2009** à **09:56**

Je suis propriétaire dans un lotissement privé situé le long de la voie ferrée depuis 1 ans .Le lotisseur devrait poser un grillage défensif (prévu a l'arreté de lotir)mais apres de nombreuses demande auprès de la mairie ,la sncf,le lotisseur ne veut toujours pas assuré la sécurité des enfants et des personnes du lotissement.Dans l'attente d'une réponse rapide afin de protéger mes enfants et les autres MERCI